

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2025-095

Date de la convocation : 02/10/2025

Conseillers en exercice : 123

Conseillers présents : 76

Conseillers représentés : 12

Le neuf octobre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre, 002 ETIENNE Philippe, 006 NANJI Désiré, 014 FRANGEL Yann, 015 THIERION Vincent, 017 BESTEL Bernard, 021 LAURENT-CHAUVET Pierre, 022 DESTENAY Roland, 023 GENTY Jean Charles, 024 DE POUILLY Jean, 026 LOBIDEL Alain, 028 MEIS Michel, 029 SIGNORET Francis, 031 LALLEMENT Séverine, 033 VAIRY Lionel, 034 CANNAUX Francis, 036 PIERSON Florent, 037 LEFORT Sylvie, 038 SEMBENI Anne, 039 LAMBLLOT Laurent, 040 MATHIAS Frédéric, 043 SEMBENI Peggy, 044 POU CET Eric, 045 QUEVAL Guillaume, 046 SINGLIT Benoît, 048 FOURCART Marie Hélène, 049 ANDREY Danielle, 051 RAGUET Philippe, 052 LELOUP Nathalie, 055 VERNEL Martine, 056 DANNEAUX Dominique, 057 DEMISSY Pierre (depuis 20:00:19), 058 RAULET Olivier, 059 LECLERCQ Guy, 060 MANCEAUX Christophe, 062 PIEROT Chantal, 063 AUROUX Emmanuel, 064 MALVAUX André, 066 OUDIN Denis, 067 ROUSSY Elise, 068 HAULIN Bertrand, 070 GROSSELIN Jacques, 073 BOXEBELD Pascal, 075 GUERIN Anne Marie, 077 NAUDIN Muriel, 079 BERTHELEMY Mathieu, 080 LORFEUVRE Gérard, 081 ROBIN Dominique, 083 LEROY Yves, 084 FLEURY Vincent, 086 MAILLARD Franck, 087 SALEZ René, 088 MALVAUX Frédéric, 089 VAN DEN BERGH Charles, 090 PIRAS Caroline, 091 BOUILLON Mathieu, 093 BOUILLON Daniel, 094 MINET Maxime, 095 RICHELET Jean-Pol, 097 AUDEGOND Michaël, 098 BESANCON Tony, 099 LE GALL Jean François, 100 CANIVENQ Roland, 101 DAUPHY Bruno, 102 BAUDART Martine, 103 BERGERY Marie Claude, 104 BOLY Francis, 105 CARPENTIER Dominique, 112 FESTUOT Annie, 114 COSSON Geneviève, 117 LAMPSON Nadège, 118 LEBON Christophe, 120 PAYEN Françoise, 121 RENOLLET Hubert, 122 MAROTEAUX Nathalie, 123 FRAIPONT Anne.

Ont donné procuration : 004 LOUIS Jean-Marc (à 055 VERNEL Martine), 009 HERBAY Christelle (à 006 NANJI Désiré), 011 PERTUS Xavier (à 038 SEMBENI Anne), 019 DEGUY Bernard (à 026 LOBIDEL Alain), 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis), 027 CERRAJERO Eladio (à 073 BOXEBELD Pascal), 042 HUSSON POISSON Fanny (à 044 POU CET Eric), 061 BOUILLEAUX Jean Pol (à 062 PIEROT Chantal), 092 MOUTON Francis (à 090 PIRAS Caroline), 096 LESOILLE Patrick (à 093 BOUILLON Daniel), 108 COURVOISIER Frédéric (à 094 MINET Maxime), 110 DION Valentine (à 114 COSSON Geneviève).

Secrétaire de séance : M. Gérard LORFEUVRE

**OBJET : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE SUR LES
SITES ET BATIMENTS INTERCOMMUNAUX EN ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSITION
ENERGETIQUE : PRISE EN CHARGE BUDGETAIRE ET FINANCIERE DES INVESTISSEMENTS
DE PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE PHOTOVOLTAIQUE**

Considérant la compétence « Aménagement, exploitation, faire aménager et/ou faire exploiter, participer et/ou soutenir toute installation de production d'énergies renouvelables seul ou d'autres partenaires publics et privés »,

Considérant les objectifs de transition écologique et énergétique fixés aux échelles européennes et nationales et déclinées au niveau régional et local,

Considérant les projets en cours et à venir de production d'énergie renouvelable photovoltaïque portés par la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise,

.../...

Considérant que ces projets concourent à la déclinaison locale de la transition énergétique et s'inscrivent dans l'intérêt général et collectif,

Considérant que la Communauté de communes possède un budget principal et plusieurs budgets annexes,

Considérant que les budgets annexes, par leur nature et leur fonction, n'ont pas vocation à supporter les investissements de production d'énergie renouvelable,

Considérant que la politique volontaire énergétique de la Communauté de communes doit s'inscrire dans une démarche budgétaire unique traduisant son projet de territoire,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 86 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (056 DANNEAUX Dominique, 098 BESANCON Tony) :

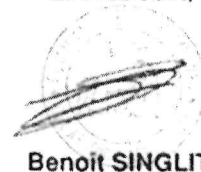
- **D'APPROUVER** que les investissements de production d'énergie renouvelable photovoltaïque/solaire mis en œuvre sur les sites et bâtiments intercommunaux seront portés par le budget principal,
- **DE PRECISER** que l'investissement en cours pour les ombrières photovoltaïques sur le parking d'ARGONA, restera attaché au budget annexe « piscine » considérant que la grande majorité de la production servira à alimenter le centre aquatique,
- **D'AUTORISER** le Président à signer les actes à intervenir nécessaires à l'application de cette décision.

Le secrétaire de séance,

M. Gérald LORFEUVRE



Le Président,



Benoit SINGLIT